Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213501026-20260317-D_05_03_2026-DE

DÉLIBÉRATİON n°5 du CONSEİL MUNİCİPAL du 12 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 14
Quorum : 8
Présents : 13
Représentés : 1
Votants : 14
Date de la convocation : 7 mars 2026 | **Date d'affichage** : 7 mars 2026
Date de l'affichage du PV : 17 mars 2026

Le jeudi douze mars deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DROUGES, régulièrement convoqué le 7 mars 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DROUGES.

****

Présents : Patricia MARSOLLİER, Camille GİTEAU, Hervé OLİVRY, Marianne BLANDİOT, Fabienne CADO, André DAVİD, Céline HEİNRY, Christophe NOUVEL, Marcel ORHAN, Jean-Claude PİPARD, Marjorie SCHUER-POİRİER, Patrick VAN DEN EYNDE et Alexis VİEL.

Absents excusés : Christian TARİEL pouvoir à Jean-Claude PIPARD.

Secrétaire de séance : Monsieur VAN DEN EYNDE Patrick

****

Madame Le Maire préside la séance.

05-03/2026 – FİNANCES – Affectation de résultat 2025 – Budget commune

Madame le Maire propose d'affecter les résultats comme suit :

Résultat section investissement	59 781,94 €
Report résultat d'investissement au compte 001 :	59 781,94 €
Résultat section fonctionnement	195 888,33 €
Report résultat de fonctionnement au compte 002	195 888,33 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :
De voter l'affectation des résultats telle qu'elle est proposée.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme
Le Maire